

BULLETIN D'INFORMATION

Vol. 16, n° 2, juin 2013

CONDITION W

Certains titulaires de permis de conduire de classe 1, 2, 3 ou 4B ne sont pas autorisés à conduire un véhicule lourd aux États-Unis pour des raisons médicales. Dans ce cas, la condition W apparaît à leur dossier.

À compter du 30 janvier 2014, la réglementation sur la circulation routière aux États-Unis exigera que la condition W soit inscrite sur le permis de conduire des conducteurs qui y sont assujettis. Ainsi, les agents de la paix n'auront plus à exiger un certificat médical lors d'un contrôle de conformité des conducteurs de véhicules lourds.

REPLACEMENT DES PERMIS DE CONDUIRE



Dès septembre 2013, la Société remplacera progressivement, sans frais, les 210 000 permis touchés par ce nouveau règlement. La majorité des conducteurs concernés recevront par la poste leur permis de conduire avec la condition W apparaissant sur celui-ci.

CONDUCTEURS VISÉS

La mesure vise tous les titulaires de permis de **classe 1, 2, 3 ou 4B** qui ont renoncé à leur privilège de conduire certains véhicules lourds sur le territoire américain, ou qui ne se sont pas soumis au contrôle médical convenu entre le Canada et les États-Unis ou ne répondent pas aux exigences de ce contrôle.

L'interdiction de conduire les véhicules concernés s'applique lorsque le conducteur :

- souffre de diabète traité à l'insuline;
- souffre d'épilepsie;
- présente une perte auditive modérée ou totale telle que définie dans les normes canadiennes;
- a obtenu une des classes précitées en vertu du pouvoir discrétionnaire prévu au Code de la sécurité routière.

C-4923-9 (13-015)

Société de l'assurance automobile

Québec

SANCTIONS

Les conducteurs interceptés par un agent de la paix américain au volant d'un véhicule lourd qu'ils ne sont pas autorisés à conduire **risquent des sanctions selon les lois en vigueur aux États-Unis**. Le propriétaire et l'exploitant du véhicule risquent aussi des sanctions.

PERMIS DE CONDUIRE PLUS



Les titulaires d'un permis de conduire Plus concernés par la condition W recevront une lettre de convocation pour une nouvelle prise de photo et le remplacement de leur permis de conduire Plus sur lequel apparaîtra la condition W. Les règles de vérification étant plus rigoureuses, les titulaires concernés devront se présenter, dans les 30 jours suivant la date d'expédition de la lettre, à l'un des 43 centres de services autorisés.

POUR EN SAVOIR PLUS

- **Conditions pouvant être ajoutées au permis de conduire**
- **Évaluation médicale des conducteurs**
- **Interdiction de conduire aux États-Unis pour certains titulaires de permis de classe 1, 2, 3 ou 4B (condition W)**

Pour nous joindre

